

Résumé de l'adresse du comité de surveillance de Port-Malo (Ille-et-Vilaine) qui fait passer l'état des dons civiques faits par les habitants de la commune, lors de la séance du 17 fructidor an II (3 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse du comité de surveillance de Port-Malo (Ille-et-Vilaine) qui fait passer l'état des dons civiques faits par les habitants de la commune, lors de la séance du 17 fructidor an II (3 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 207;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15346_t1_0207_0000_5

Fichier pdf généré le 14/01/2020

23

Le conseil-général de la commune de Poitiers [département de la Vienne] témoigne les mêmes craintes; elle proteste de la confiance pour les sages décrets de la Convention, qu'elle invite à rester à son poste jusqu'au raffermissement inébranlable de la République.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (34).

24

L'agent national du district de Montdidier, département de la Somme, annonce à la Convention qu'il a envoyé 1 049 marcs d'argenterie; en or, 6 onces 4 gros et demi 24 grains; 59 marcs de galon en argent, et 166 marcs de galon en or, auquel envoi étaient jointes 9 croix dites de Saint-Louis.

Insertion au bulletin, et renvoi à la commission des Revenus nationaux (35).

25

Le comité de surveillance de Port-Malo [ici-devant Saint-Malo, département d'Ille-et-Vilaine] fait passer à la Convention l'état des dons civiques faits par les habitants de cette commune, qui s'élèvent à 545 778 L; il annonce que des femmes détenues dans la maison d'arrêt, avaient demandé de les employer à faire des bas pour les défenseurs de la patrie; et que leur ayant fourni la matière, elles en avaient fait trente-quatre douzaines de paires. Ces femmes paraissant avoir expié, par leur détention, le délit pour lequel elles étaient détenues, le comité demande que la Convention veuille, à cet égard, peser dans sa sagesse les moyens d'adoucir leur sort, en les rendant à la société.

Mention honorable des dons, et renvoi du surplus au comité de Sûreté générale (36).

26

La société populaire de Thueyts, district de Tanargues [département de l'Ardèche], félicite la Convention sur l'énergie qu'elle a employée pour anéantir les tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (37).

[Extrait du registre des séances de la société populaire montagnarde de Thueyts, du 30 thermidor an II, présidence du citoyen Pontanier] (38)

Liberté Egalité ou la Mort

Un membre a dit :

Citoyens la liberté a été en danger; Robespierre, Couthon, Saint-Just, avaient formé le coupable projet de nous donner des fers, de nous remettre dans l'esclavage : mais la Convention nationale a déjoué leur infernal complot, elle a montré la plus grande énergie, la tête des coupables est tombée sur l'échafaut, leurs complices ont subi le même sort et nous sommes toujours libres. Je propose donc de faire une adresse à la Convention nationale, pour la féliciter sur cette nouvelle victoire remportée contre les conspirateurs de la patrie.

La proposition mise aux voix a été adoptée au milieu des plus vifs applaudissements et le bureau de correspondance chargé de la rédaction de l'adresse.

[Adresse de la société populaire de Thueyts] (39)

Citoyens Représentants,

L'industrie est notre mère nourricière. L'agriculture notre travail unique, nous vivons parmi des rochers volcanisés, nous n'avons point d'animaux domestiques pour nous aider dans nos labours, dans nos transports. Francs et sincères nous détestons les traîtres et les conspirateurs, nous abhorrons les tyrans, nous ne voulons d'autre domination que celle du peuple, que celle de la représentation nationale. Vous avez déjoué le complot de l'infâme Robespierre et de ses complices. Le temps pressait puisque ce nouveau Cromwell faisait déjà courir dans nos arides montagnes des émissaires intriguants qui couverts du masque du patriotisme, dans l'ombre et le silence, faisaient des listes de proscription de tout franc républicain. Restez à votre poste, sages législateurs, et ces mots, probité, vertu, justice, si souvent profanés par ces scélérats, seront à l'ordre du jour. Vive la Convention nationale, vive la République.

Les membres composant le comité de correspondance de la société populaire montagnarde de Thueyts, PONTANIER, TOURVIEILLE, TEYSSIER.

27

Le citoyen Garnier, directeur de l'agence nationale de l'enregistrement et domaines nationaux, exprime les mêmes sentiments par une ode qu'il adresse à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'Instruction publique (40).

(34) P.-V., XLV, 22. J. Univ., n° 1744.

(35) P.-V., XLV, 22-23. Bull., 17 fruct.; C. Eg., n° 747; M. U., XLIII, 294.

(36) P.-V., XLV, 23. Bull., 17 fruct.; C. Eg., n° 747; J. Fr., n° 708; M. U., XLIII, 285.

(37) P.-V., XLV, 23. J. Univ., n° 1745; Ann. Patr., n° 612.

(38) C 320, pl. 1315, p. 2.

(39) C 320, pl. 1315, p. 2. Bull. 17 fruct.

(40) P.-V., XLV, 23.